



# COMMUNIQUÉ de presse



Paris, le 2 octobre 2024

## Culture du risque : l'AFPCNT et le BRGM renforcent leur coopération

*Partenaires de longue date, l'AFPCNT, Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques, et le BRGM – Service géologique national, signent un accord-cadre afin d'accentuer et de pérenniser leur partenariat sur le long terme dans le domaine de la prévention des risques et de la résilience des territoires.*

Ce 2 octobre, la directrice générale de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT), Ghislaine Verrhiest-Leblanc, et le directeur général délégué et directeur scientifique du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Christophe Poinssot, ont signé un accord-cadre destiné à renforcer une relation de partenariat pérenne dans leurs domaines de compétence respectifs sur des thématiques d'intérêt commun. Les deux organismes souhaitent coopérer sur des projets relatifs à la prévention des risques majeurs, au développement de la culture du risque et à l'amélioration de la résilience des territoires français pour lesquels leurs compétences, actions et expertises s'avèrent être complémentaires.

La politique de prévention des risques naturels couvre un large spectre de phénomènes, avec des conséquences parfois graves, et elle fait appel à de nombreuses disciplines : géologie, hydrologie, géotechnique, hydrogéologie, hydraulique, géophysique, géomorphologie, génie civil, géographie, climatologie, océanographie, sismologie, sciences humaines et sociales... La prévention de ces risques naturels mobilise sur le terrain des compétences opérationnelles également très diverses.

De la même façon, les risques technologiques potentiels, associés au sol et au sous-sol, concernent des domaines aussi variés que les risques miniers, la géothermie, le stockage souterrain, etc.

L'accord entre l'AFPCNT et le BRGM, qui fixe le cadre des actions à mener en commun et des futurs échanges dans la production des connaissances, est valable pour une durée de deux ans.



# COMMUNIQUÉ de presse



Signature de l'accord-cadre par les Directions générales respectives de l'AFPCNT et du BRGM, Ghislaine Verrhiest-Leblanc et Christophe Poinssot.

© AFPCNT

## À PROPOS DE L'AFPCNT

L'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a été créée fin 2000 pour poursuivre l'action du Comité français de la Décennie internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN), en tant que centre national de réflexion collective transversal et multirisques sur la problématique des risques naturels et acteur reconnu de la coopération internationale dans ce domaine.

Soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT), elle rassemble des scientifiques, experts, universitaires, élus nationaux et locaux, collectivités territoriales, associations, entreprises ainsi que des représentants de l'État et a pour ambition de devenir l'association nationale de référence dans le domaine de la culture du risque. En 2022, l'AFPCNT s'est ouverte aux risques technologiques et a engagé des actions afin de développer la culture du risque et la résilience des populations, des territoires et des organisations face aux risques majeurs, dans le cadre d'un projet ambitieux co-construit avec ses membres et partenaires.

Contact : [laurence.bonhomme@afpcnt.org](mailto:laurence.bonhomme@afpcnt.org) - 04 65 26 12 05

## À PROPOS DU BRGM

En tant que service géologique national, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Ses programmes s'articulent autour de la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques et la coopération internationale. Pour aller plus loin : <https://www.brgm.fr> et sur [@BRGM](https://twitter.com/BRGM)

Contact : [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr) - 02 38 64 46 65